

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Bel Air - BTS - Services - Tourisme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Bel Air - BTS - Services - Tourisme (33283)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 40%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Bel Air - BTS - Services - Tourisme (33283)	Jury par défaut	Autres candidats	11	64	63	63	9
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	44	44	30	9
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	37	37	37	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Bel Air - BTS - Services - Tourisme (33283)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	53	52	52	9	100 %
			Masculin	11	11	11	0	0 %
			Total	64	63	63	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	35	35	24	9	100 %
			Masculin	9	9	6	0	0 %
			Total	44	44	30	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	31	31	31	7	100 %
			Masculin	6	6	6	0	0 %
			Total	37	37	37	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Bel Air - BTS - Services - Tourisme (33283)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	31	31	31	6	66,7 %
				AB	17	17	17	2	22,2 %
				B	13	13	13	1	11,1 %
				Total	63	63	63	9	100 %
				Autres diplômes de niveau bac	B	1	0	0	0
		Total	1	0	0	0			
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	2	0	0 %
				Sans mention	13	13	8	4	44,4 %
				AB	16	16	11	5	55,6 %
				B	7	7	5	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	33	33	23	9	39,4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	44	44	30	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	24	24	24	5	71,4 %
				AB	10	10	10	2	28,6 %
				B	3	3	3	0	0 %
				Total	37	37	37	7	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Bel Air - BTS - Services - Tourisme (33283)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	50	50	50	6	66,7 %
			En réorientation	5	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	9	8	8	3	33,3 %
			Total	64	63	63	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	38	38	29	8	88,9 %
			En réorientation	2	2	0	0	0 %
			Non scolarisés	4	4	1	1	11,1 %
			Total	44	44	30	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	32	32	32	6	85,7 %
			En réorientation	3	3	3	1	14,3 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	37	37	37	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Bel Air - BTS - Services - Tourisme (33283)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en histoire, géographie, 2 langues vivantes, mathématiques	Notes de 1ère et terminale supérieures à 10	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles et de prise de parole	Orthographe, vocabulaire Appréciation des professeurs	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, méthode de travail, implication	Appréciations des professeurs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	ASSIDUITÉ Motivation, cohérence 2 langues obligatoires	Taux d'absentéisme Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans des projets scolaires ou extra-scolaires (culturels, associatifs...)	Organisation événementielle, délégué de classe.....	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tous les candidats sont classés

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères de sélection sont les suivants :

I- L'ORIGINE DU CANDIDAT (ONGLET SCOLARITE) :

- 3 points scolarisé Académie de Guadeloupe,
- 2 points scolarisé dans une autre Académie (France, Martinique...)
- 1 point en enseignement supérieur (réorientation) ou 2 points selon dossier (voir LM, parcours étudiant)
- 0 point non scolarisé en 2023-24 ou 1 point selon dossier (voir LM, parcours étudiant)

II-LES SPECIALITES

1. Lycée général : entre 0 et 3 points

- *3 points pour les candidats qui ont fait les spécialités en 1^{ère} en terminale :*
 - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)
 - Langues, littératures et cultures étrangères (LLC) (anglais et espagnol)
 - Sciences économiques et sociales (SES)

- *2 points pour les spécialités uniquement en 1^{ère} :*
 - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)
 - Langues, littératures et cultures étrangères (LLC) (anglais et espagnol)
 - Sciences économiques et sociales (SES)

- *2 points pour la spécialité :*
 - Mathématiques

- *0 point autres spécialités ou 1 selon dossier : (voir LM, parcours étudiant)*
 - Numérique et sciences informatiques (NSI)
 - Physique-chimie
 - Sciences de l'ingénieur
 - Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
 - Biologie-écologie (uniquement dans les lycées agricoles)

2. Lycée technologique : entre 0 et 3 points

- *3 points pour les candidats qui ont fait la spécialité mercatique*
- *2 points pour les candidats qui ont fait la spécialité gestion et finances*
- *1 point pour les candidats qui ont fait la spécialité RH*
- *1 point pour les candidats qui ont fait la spécialité système d'informations et de gestion*

3. Lycée professionnel : entre 0 et 3 points

- *3 points pour les spécialités : Commerce, vente, relation client*
- *2 points pour la spécialité : GATL (Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique) 3 points en fonction du dossier (voir LM, parcours étudiant)*
- *Pour les autres spécialités 0 point ou 1 point en fonction du dossier (voir LM, parcours étudiant)*

III- LES NOTES DANS LES DISCIPLINES : FRANÇAIS, HISTOIRE/GEO, LV1 ET LV2

- 4 points si la moyenne est supérieure ou égale à 15
- 3 points si la moyenne est supérieure ou égale à 13

- 2 points si la moyenne est supérieure ou égale à 11
- 1 point si la moyenne est supérieure ou égale à 9
- 0 point si la moyenne est inférieure à 9

IV- LE NOMBRE DE LVE ETUDIEES (deux langues vivantes obligatoires)

- Le candidat a fait LVE Anglais – espagnol : 2 points.
- Le candidat a fait LVE Anglais – et une autre LVE (allemand...) : 1 points
- Le candidat a fait une seule LVE : 0 point

NB : Le créole n'est pas une LVE.

Pour les dossiers LP, il faudra vérifier les notes en LVE. Si le candidat a de mauvais résultats dans l'une des deux langues à 1 point seulement

V- LE TRAVAIL ET L'INVESTISSEMENT – APPRECIATIONS DES PROFESSEURS

- 3 points si TS (très satisfaisant),
- 2 points si S (satisfaisant),
- 1 point si AS (assez satisfaisant),
- 0 point pour peu démontré.

IL FAUT CONSULTER :

- Les appréciations des professeurs (évaluation de l'assiduité),
- La LM (tourisme premier choix ou choix par défaut ?

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Ne pas utiliser l'IA pour la rédaction de la lettre de motivation

Signature :

Chantal LUCE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Bel

Air